

Déchetteries du Vexin : passage aux horaires d'été

Mercredi 02 avril



A partir du mercredi 02 avril 2025, les 3 déchetteries du SMIRTOM du Vexin (Magny-en-Vexin, Marines et Vigny) passent aux horaires d'été.

Déchetteries du SMIRTOM du Vexin
Passage aux horaires d'été

À partir du mercredi 2 avril 2025,
les déchetteries du SMIRTOM du Vexin (Magny-en-Vexin, Marines et Vigny)
passent aux horaires d'été :

NFO Horaires valables du 2nd avril au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	06-12h		06-12h		06-12h	06-12h	06-12h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-20h	14h-19h	

Attention :
Normalement les véhicules utilitaires ne peuvent plus accéder en déchetteries
« badge vert pour les particuliers »
Les particuliers ayant un véhicule utilitaire (carte grise à leur nom) doivent
faire une demande de « badge bleu ». Le formulaire est disponible auprès des garagistes
ou des déchetteries.
Les particuliers roulant avec un véhicule utilitaire d'entreprise ne peuvent pas
obtenir un « badge bleu ». Ils doivent remplir une demande de dérogation au minimum
une semaine avant chaque passage.
Avec l'application ELLIMAP
recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone
Un doute, une question ? 01 34 66 18 40 www.smirtomduvexin.net

Documents

[Horaires d'été des déchetteries du Vexin](#)

Contact

SMIRTOM du Vexin : 08, Chemin de Vernon – 95450 VIGNY

- Tel : 01.34.66.18.40
- Email : secretaire@smirtomduvexin.net
- Web : www.smirtomduvexin.net